

# PROFIL DE POSTE

## Chargé(e) de communication et des relations publiques

### Oise THD

#### Définition synthétique du poste ouvert :

Dans le cadre du plan de communication du syndicat, la personne qui sera recrutée sera chargée de la création, de la qualité et de la cohérence des formes de communication interne et externe des événements organisés par le SMOTHD.

#### Principales actions :

##### 1 – en tant que chargé(e) de communication du SMOTHD :

- Produit les contenus et assure la mise en forme rédactionnelle à destination des medias internes et externes, des dossiers « presse », des articles, des présentations des réunions publiques d'information, affiches, dépliants et flyers,
- Gère au quotidien le site internet, l'espace « membres » et les réseaux sociaux du SMOTHD ;
- Rédige les articles presse du syndicat et la lettre trimestrielle ;
- Relit, met en page, actualise la Foire aux Questions du SMOTHD (FAQ) ;
- Anime l'écran d'information du SMOTHD ;
- Gère les relations presse et celles des prestataires externes du syndicat (agences de communications, imprimeurs, etc.) ;
- Met à jour les espaces collaboratifs et annuaires des adresses mails des collectivités membres et partenaires du syndicat.

##### 2 – en tant que chargé(e) des relations publiques du SMOTHD :

- Organise et met en œuvre les réunions publiques d'information du syndicat ;
- Contribue aux événementiels des partenaires du syndicat ;
- Contribue à la dématérialisation des supports de communication ;
- Coordonne la réalisation de reportages photographiques et vidéos lors des événementiels ;
- Actualise les photothèques et vidéothèques du SMOTHD .

3 – en tant que veille de la communication interne et externe du syndicat :

- Recense et fait la synthèse de l'actualité locale ayant trait aux domaines de compétences du syndicat au quotidien ;
- Participe à l'actualisation du plan de communication du syndicat ;
- Aide à la rédaction d'articles d'information auprès des collectivités membres du syndicat.

## **Profil**

**Niveau minimum : BAC +3 (écoles de commerce ou de communication).**

Expérience de 2/3 ans dans le domaine de la communication (stratégie, méthodes, supports, contacts medias,...).

Maîtrise des langages de communication (écrit, oral, évènementiel, signalétique, charte graphique et multimédia), les techniques rédactionnelles et les outils de diffusion.

Maîtrise des outils bureautiques et TIC (réseaux sociaux).

Qualités rédactionnelles, créativité et capacité de représentation institutionnelle reconnues.

Connaissance des règles générales du droit appliquées à la communication et à l'information et des règles de gestion des établissements publics.

## **Positionnement hiérarchique**

Placé sous l'autorité directe de la Directrice exécutive du syndicat.

## **Statut**

Contrat à durée indéterminée (CDI) – convention collective Telecom-.